

# Animation et Sports

► **Emploi et formation**  
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Chiffres-clés PACA 2007

### LE MARCHÉ DU TRAVAIL

#### L'emploi

L'emploi dans les secteurs de la jeunesse et des sports représente environ 23 550 personnes en 2005, soit une très légère progression depuis 2003. Globalement, la place des salariés du public se renforce. La fonction publique territoriale concentre à elle seule 46 % des emplois en 2005 (40 % en 2003).

De leur côté, les salariés du secteur associatif représentent 24 500 emplois dans la région. Le nombre d'employeurs de forme associative se stabilise, mais l'emploi se réduit (- 4 % sur la période 2003-2005). L'arrêt du dispositif des emplois-jeunes peut expliquer cette tendance.

#### ► Une diversité d'employeurs

##### Estimation d'emploi en 2005



Schéma ORM.

\* Données Unedic PACA – 9 037 personnes étaient salariées du privé en 2003, dans le secteur (hors Monaco).

\*\* Données indisponibles pour l'année 2005.



Hervé Hamon

## Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

### Les activités des employeurs définies par l'Insee (nomenclature NAF 700)

- 926 A** ► Gestion des installations sportives.
- 926 C** ► Autres activités sportives : l'organisation et la gestion des activités sportives, par des associations, des clubs, sociétés pour professionnels ou amateurs.
- 927 C** ► Autres activités récréatives : les activités liées aux loisirs non classées ailleurs telles que la mise à disposition à des fins récréatives de pédalos, barques, bicyclettes, l'exploitation de centres d'équitation. Sont aussi incluses les organisations de loisirs et du temps libre des enfants (centres aérés, CLSH, etc.).
- 913 E** ► Organisations associatives non comptabilisées ailleurs. Cette classe comprend notamment les activités des organisations associatives diverses militant au profit d'une cause d'intérêt général ou particulier centrées sur l'information, la communication et la représentation comme les mouvements jeunesse, les associations d'anciens combattants, etc. Sont aussi incluses les activités des associations polyvalentes à caractère culturel et récréatif dominant.

En **violet**, le champ jeunesse et sports classiquement défini par les nomenclatures.

En **vert**, le secteur associatif.

### Les métiers définis par l'ANPE (code ROME)

- 21243** ► Exploitant d'équipement de loisirs et sportif
- 23131** ► Animateur généraliste de loisirs
- 23132** ► Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques
- 23133** ► Animateur sportif
- 23141** ► Professionnel d'activités sportives

La nomenclature Insee permet d'estimer l'emploi. Celle de l'ANPE permet d'appréhender le marché du travail.



## ► Seul l'emploi sportif progresse

Les salariés du secteur privé

	Nombre d'établissements employeurs	Variation 2003-2005 (%)	Effectifs salariés	Variation 2003-2005 (%)
<b>Secteurs jeunesse et sports</b>				
Gestion d'installations sportives	257	- 8	1 638	- 11
Autres activités sportives	1 899	- 1	7 001	+ 6
Autres activités récréatives	144	0	565	- 4
<b>Secteur associatif</b>	3 280	0	24 528	- 4
<b>Total régional tous secteurs</b>	<b>139 493</b>	<b>+ 3</b>	<b>1 139 641</b>	<b>+ 4</b>
Part de ces secteurs dans les effectifs régionaux (%)	4		3	

Source : Unedic – Données 2003 et 2005 au 31 décembre, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

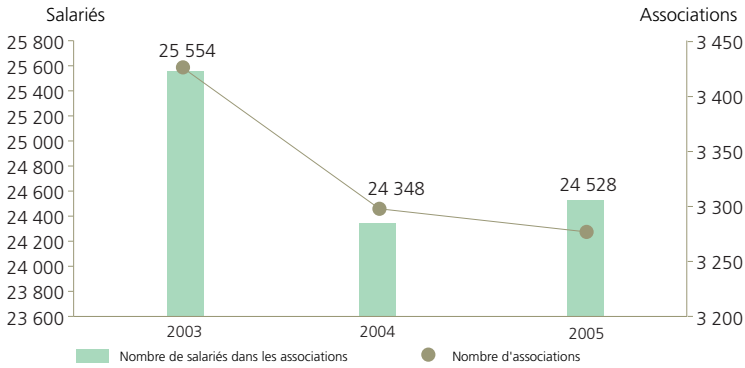
Les personnes travaillant dans la gestion des installations sportives sont de moins en moins nombreuses. À l'inverse, le nombre d'animateurs sportifs et autres salariés intervenant dans les activités sportives progresse.

## Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs sportifs et récréatifs



Source : Unedic – Données au 31 décembre, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

## Évolution de l'emploi salarié dans les associations

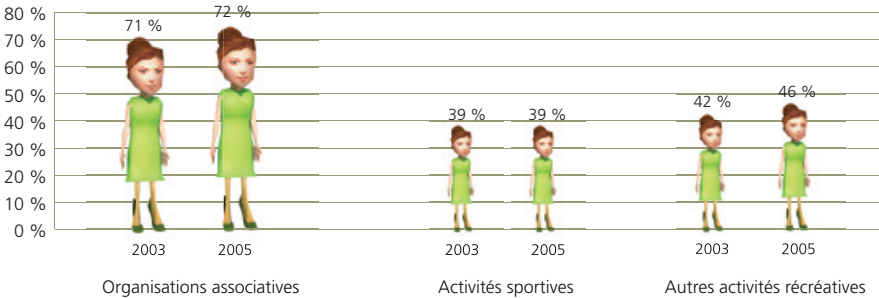


Source : Unedic – Données au 31 décembre, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

L'année 2003 marque l'arrêt du dispositif emplois-jeunes. Les associations n'ont pu pérenniser tous les emplois, ce qui explique sans doute la baisse du nombre d'associations employeuses et du nombre de salariés associatifs.

En 2005, les nouveaux dispositifs tels que le contrat d'accompagnement à l'embauche (CAE) ou le plan régional pour l'emploi (PRE) ont intéressé beaucoup d'associations qui ont, à nouveau, embauché des animateurs sportifs et socioculturels.

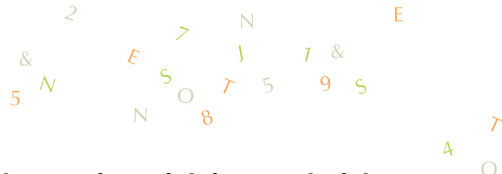
## Place des femmes dans les effectifs salariés



Source : Unedic – Données au 31 décembre, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

La place des femmes se renforce modérément.





## ► Une progression de la filière animation par l'emploi de non-titulaires

### Salariés de la fonction publique territoriale (hors emplois aidés)

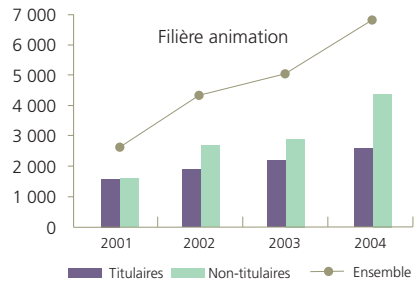
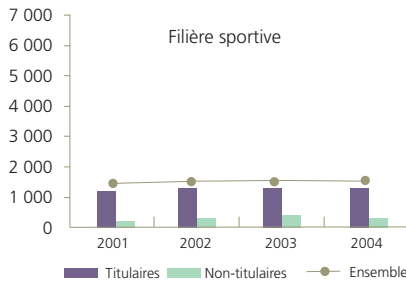


	Titulaires	Non-titulaires	Ensemble	Part dans les effectifs régionaux (%)	Part des titulaires au niveau régional (%)	Part des titulaires au niveau national (%)
Filière sportive	1 421	319	1 740	1,2	81,7	68,8
Filière animation	2 501	4 411	6 912	4,9	36,2	34,0
Effectifs régionaux	112 959	28 061	141 020	100,0	80,1	75,5

Source : Insee – Données au 31 décembre 2004 – Traitement ORM.

Les filières sport et animation comptabilisent 6 % de l'ensemble des effectifs de la fonction publique territoriale, hors emplois aidés. La filière animation enregistre la plus nette progression en termes d'effectifs, passant de 4 864 à 6 912 salariés sur un an. Ce renforcement est principalement basé sur l'embauche d'agents non titulaires.

### Évolution du nombre de salariés de la fonction publique territoriale (hors emplois aidés et apprentis)



Source : Insee – Données au 31 décembre 2004 – Traitement ORM.

Sur la période 2001-2004, la **filière sportive** enregistre une croissance du nombre d'emplois. La proportion de titulaires et non-titulaires reste stable (respectivement 80 % et 20 % en moyenne). La titularisation demeure la principale norme d'emploi pour cette filière.

La **filière animation** a accentué ses embauches depuis 2001. Le nombre de titulaires s'est élevé de 62 % en quatre ans. Cependant, l'embauche des non-titulaires a été privilégiée. Leur nombre a augmenté de 180 % sur la même période. En 2004, les non-titulaires représentent 64 % des salariés de la filière, alors qu'ils sont largement minoritaires sur l'ensemble des effectifs régionaux de la fonction publique territoriale (moins de 20 %). Cette absence de statut public touche principalement les agents et aides animateurs (catégories C).

## La demande d'emploi

### Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs

Personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi :

- catégorie 1 : à durée indéterminée, à temps plein ;
- catégorie 2 : à durée indéterminée, à temps partiel ;
- catégorie 3 : à durée déterminée temporaire ou saisonnier.

DEFM : demandeurs d'emploi de fin de mois.

DEE : demandes d'emploi enregistrées.

DES : demandes d'emploi sorties.

OEE : offres d'emploi enregistrées.



### ► Une baisse significative du nombre de demandeurs d'emploi en deux ans

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2006

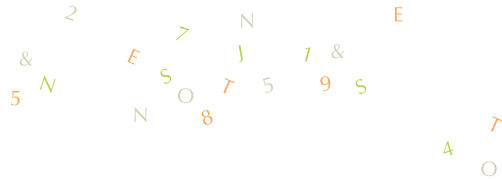
	DEFM 2006	Dont femmes	Dont moins de 25 ans	Dont niveau IV et plus	Dont DEFM, inscrits depuis plus d'un an	Évolution 2005-2006
Exploitant d'équipement sportif et de loisirs	104	7 %	13 %	54 %	12 %	- 8,0 %
Animateur généraliste	2 079	69 %	31 %	54 %	28 %	- 11,5 %
Animateur spécialiste activités culturelles et techniques	1 151	64 %	12 %	70 %	44 %	- 8,9 %
Animateur spécialiste sport	2 357	33 %	17 %	70 %	27 %	- 7,3 %
Professionnel du sport	194	5 %	27 %	50 %	26 %	- 16,4 %
<b>Total</b>	<b>5 885</b>	<b>50 %</b> <b>2 960</b>	<b>21 %</b> <b>1 242</b>	<b>63 %</b> <b>3 725</b>	<b>29 %</b> <b>1 687</b>	<b>- 9,5 %</b>
DEFM tout public	256 824	53 %	15 %	41 %	31 %	- 7,3 %
Total régional						

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 – Traitement ORM.

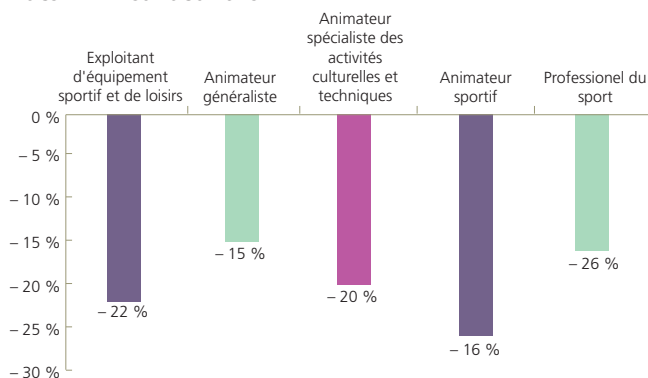
Note de lecture : sur les 5 885 demandeurs d'emploi positionnés sur les secteurs jeunesse et sports, 50 % sont des femmes, 21 % sont des jeunes de moins de 25 ans.

Le nombre de demandeurs d'emplois positionnés sur les métiers de l'animation et du sport est en recul de 9,5 %. La baisse amorcée l'an dernier se confirme. Tous les métiers sont concernés, y compris les animateurs généralistes qui ne l'étaient pas jusqu'à présent. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an tend à régresser (- 2 % sur l'année 2006), excepté pour les animateurs spécialistes qui restent au chômage plus longtemps.

Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses parmi les demandeurs d'emploi « professionnels du sport » et « animateurs spécialistes dans les activités culturelles et techniques ».



## Évolution des DEFM sur deux ans



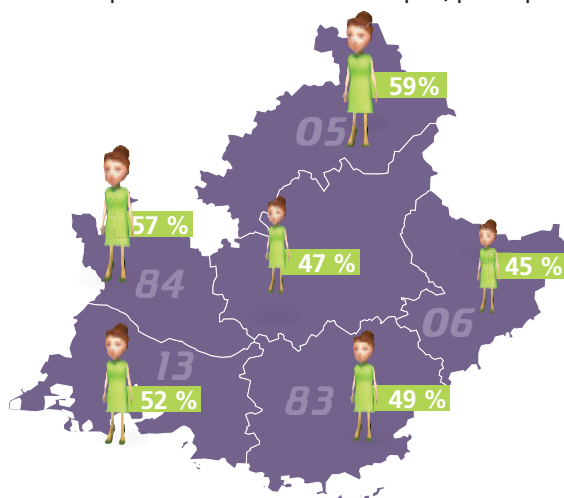
Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3, décembre 2004 à 2006 – Traitement ORM.

### ► Une répartition régionale toujours inégale des demandeurs d'emploi

La part des demandeurs d'emploi des secteurs de l'animation et du sport, sur l'ensemble des inscrits à l'ANPE en PACA, est de 2,3 % en 2006 (stable depuis 2005). Cette proportion varie d'un département à l'autre, passant de 6,7 % pour les Alpes-de-Haute-Provence à 1,8 % dans le Vaucluse.

### ► Un chômage des femmes conforme à leur répartition dans les métiers

Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi, par département

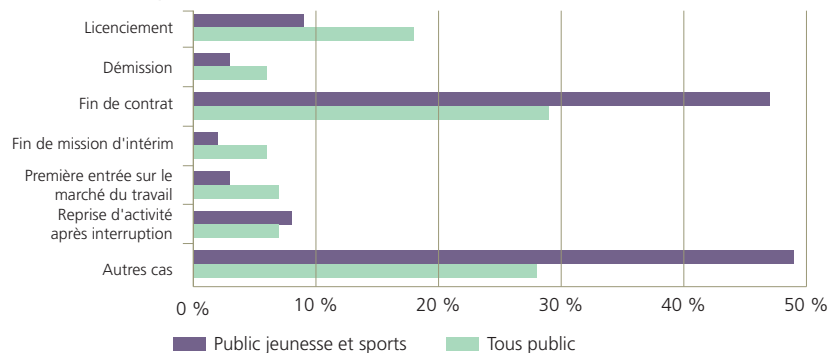


Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3, année 2006 – Traitement ORM.

Les femmes représentent 69 % des demandeurs d'emploi « animateurs généralistes de loisirs », 64 % des « animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques » et 33 % des « animateurs sportifs ».

## ► Des entrées dans le chômage pour des raisons de fin de contrat

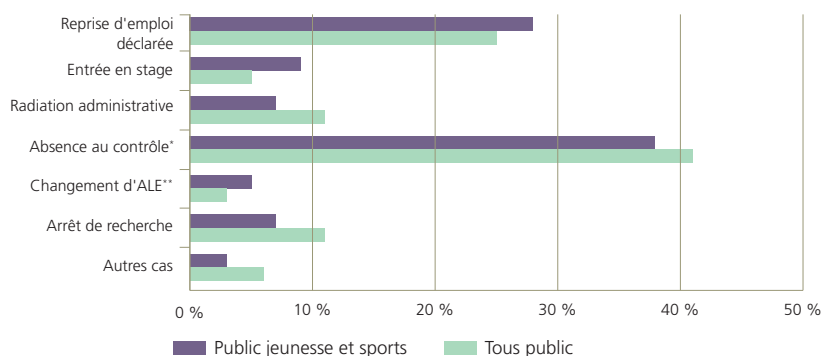
### Motifs d'inscription



Source : DRTEFP, ANPE – DEE, catégories 1, 2 et 3, cumul année 2006 – Traitement ORM.

## ► L'absence au contrôle et la reprise d'emploi, principaux motifs de sortie

### Motifs de sorties



Source : DRTEFP, ANPE – DES, catégories 1, 2 et 3, cumul année 2006 – Traitement ORM.

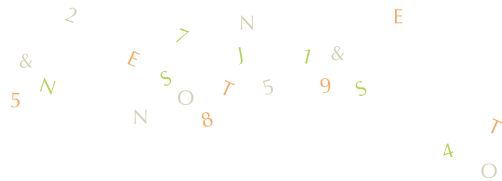
\* Non-renouvellement d'inscription sans motif déclaré.

\*\* Agence locale pour l'emploi.

Hervé Hamon







## L'offre d'emploi

### ► Les associations continuent d'embaucher mais sur des contrats de courte durée

Les offres d'emploi pour les secteurs jeunesse et sports continuent de progresser en 2006 (+ 3 %), mais elles proposent davantage de CDD de un à six mois. Les offres de CDI se raréfient (- 8 % sur un an) et retrouvent quasiment leur niveau de 2004.

#### Offres d'emploi de l'ANPE

Les cinq principaux secteurs recruteurs d'animateurs & de professionnels du sport	Ensemble	Répartition des offres par type de contrat		
		CDI ou CDD de plus de 6 mois (%)	CDD entre 1 et 6 mois (%)	CDD de moins d'un mois (%)
<b>913 E</b> Organisations associatives	3 275	15	66	<b>19</b>
<b>552 E</b> Autre hébergement touristique	1 762	6	89	<b>5</b>
<b>926 C</b> Activités sportives	860	33	65	<b>2</b>
<b>751 A</b> Administration publique générale	761	21	70	<b>9</b>
<b>853 K</b> Autres formes d'action sociale	273	27	64	<b>9</b>
Autres	2 553	31	59	<b>10</b>
<b>Total pour les métiers jeunesse et sports</b>	<b>9 484</b>	<b>28</b>	<b>60</b>	<b>12</b>
Ensemble des offres tous secteurs confondus	190 420	53	42	5

Source : DRTEFP, ANPE - OEE, cumul année 2006 - Traitement ORM.

Les associations concentrent à elles seules 35 % des offres. Néanmoins, alors que le tiers des emplois qu'elles proposaient en 2005 était de types CDI ou CDD d'au moins six mois, ceux-ci ne représentent plus que 15 % des offres de 2006.

### ► Un net recul des intentions d'embauches de la part des employeurs en 2007 (enquête BMO)

Après deux ans de croissance, les intentions d'embauches d'animateurs de 2007 sont en net recul. Cette tendance est aussi visible au niveau national, mais dans une moindre mesure.

#### Évolution des intentions d'embauche d'animateurs socioculturels, de sport et de loisirs

	2006	Estimation 2007	Évolution 2006-2007 (%)
Délégation Provence-Alpes	5 896	3 866	- 28
Délégation Côte d'Azur	3 419	2 464	- 34
<b>PACA</b>	<b>9 315</b>	<b>6 330</b>	<b>- 32</b>
France entière	66 189	62 171	- 6

Source : Unedic, Assedic, Credoc - Enquête des besoins de main-d'œuvre (BMO) 2007 - Traitement ORM.

# LA FORMATION

## L'offre de formation en PACA

### ► Une montée en puissance des BPJEPS en 2005-2006

- 2 412 stagiaires comptabilisés, répartis sur 158 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 53 organismes interviennent, dont les trois quarts sont du secteur privé.
- 33 % préparent aux métiers de l'animation socioculturelle et 67 % aux métiers du sport.
- 26 spécialités sportives sont initiées.

#### Les diplômes du secteur de la jeunesse et des sports

BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)	niveau IV
BEES 1 (brevet d'État d'éducateur sportif 1 <sup>er</sup> degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	niveau III
BEES 2 (brevet d'État d'éducateur sportif 2 <sup>e</sup> degré)	niveau II

### Effectifs en formations jeunesse et sports en 2005-2006

	Effectifs	Dont femmes (%)
BAPAAT	283	57
BEES 1	1 046	27
BPJEPS	874	55
DEFA	194	53
BEES 2	15	27
<b>Total</b>	<b>2 412</b>	<b>40</b>

Source : ORM – Enquête de suivi des effectifs en formation 2005-2006.



Hervé Hamon



## Effectifs en formations STAPS en 2005-2006

	Effectifs	variation des effectifs sur un an
DEUST	43	- 15
Licence	2 545	- 391
Master	479	- 72
Doctorat	36	+ 2
<b>Total</b>	<b>3 060</b>	<b>- 476</b>

Source : Rectorats Aix-Marseille et Nice – Traitement ORM.

## Les diplômés 2006

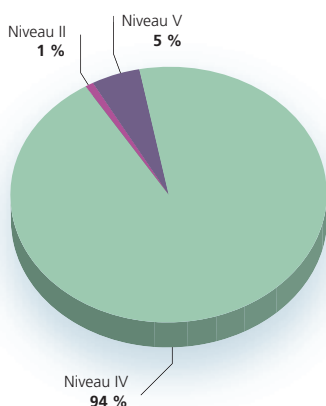
### ► La prépondérance des diplômés de niveau IV

#### Effectifs des diplômés jeunesse et sports en 2006

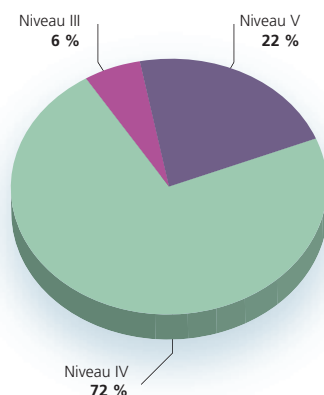
	Effectifs	Dont femmes (%)
BAPAAT	197	57
BEES 1	792	26
BPJEPS	850	55
DEFA	37	62
BEES 2	18	11
<b>Total</b>	<b>1 894</b>	<b>43</b>

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

#### Les diplômés sportifs (1 308 personnes)



#### Les diplômés du secteur jeunesse (586 personnes)



Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Le nombre de diplômes délivrés par le secteur de la jeunesse est inférieur à celui de 2005 car le passage du BEATEP au BPJEPS a entraîné une réduction de l'offre de formation.

Plus de 8 % des diplômés jeunesse et sports de la région PACA sont de niveau V ; ils sont plus nombreux dans les domaines socioculturels que dans le champ sportif. Les diplômés sportifs sont quasi exclusivement des titulaires d'un diplôme de niveau IV.



Hervé Hamon

# LA VAE en 2006

## ► 43 % d'accès direct à la certification

De l'information à la présentation du dossier devant le jury

### 1<sup>re</sup> étape : l'information

900 personnes  
reçues en réunions  
d'information conseil

### 2<sup>e</sup> étape : la recevabilité

La recevabilité est valable définitivement. Il n'y a pas de délai de présentation de dossier devant le jury.

300 dossiers présentés  
à l'avis de recevabilité

210 dossiers  
recevables

### 3<sup>e</sup> étape : l'accompagnement

L'accompagnement est facultatif. Il est payant : de 300 € à 500 € pour 15 heures d'accompagnement maximum.

141 personnes  
accompagnées

### 4<sup>e</sup> étape : le jury

178 dossiers VAE  
présentés devant les  
jurys d'examen PACA

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Les femmes représentent 29 % des candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Les décisions de jurys en 2006

	Nombre de dossiers traités par jury	Validations totales	Validations partielles	Aucune validation
BAPAAAT	2	2	0	<b>0</b>
BEES1	76	23	21	<b>32</b>
BEATEP	46	28	7	<b>11</b>
BPJEPS	39	18	6	<b>15</b>
BEES 2	15	5	5	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>76</b>	<b>39</b>	<b>63</b>

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

En 2006, parmi les 178 candidats ayant présenté un dossier VAE devant les jurys d'examen, les deux tiers ont obtenu une validation partielle ou totale du diplôme. L'accession au diplôme semble davantage facilitée par l'accompagnement pour lequel les demandes sont en forte hausse.

Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRDJS :  
[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org) et [www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr)